

Ingénieur ou Ingénieure de projets – Infrastructures municipales (Conception)

(Concours 2024-165) Ingénierie

Poste permanent – Concours ouvert aux candidats internes et externes

Mission du service

Assurer la pérennité et la fonctionnalité de l'ensemble des infrastructures publics dans une perspective de développement durable et d'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

Responsabilités générales et objectifs de la fonction

Relevant du Chef de projets – Infrastructures municipales, l'Ingénieur ou ingénieure de projets - Infrastructure municipales participe à la définition, planification, organisation, coordination et contrôle des activités ainsi que des ressources nécessaires à la réalisation de projets de développement, de réfection ou d'amélioration d'infrastructures municipales. La personne œuvre dans différents secteurs d'activités touchant, sans s'y limiter, la reconstruction de chaussées, trottoirs, bordures, réseaux d'égouts et aqueduc. L'ingénieur ou ingénieure de projets réalise les études et expertises demandées.

Les principales responsabilités du ou de la titulaire sont les suivantes :

- Effectuer la conception des plans et estimations de coûts ;
- Préparer les plans et devis selon les normes en vigueur ;
- Préparer les cahiers des charges en vue des soumissions et des demandes de devis ;
- Participer à l'élaboration des changements ou ajustements à apporter dans l'exécution des travaux ;
- Assurer la gestion et le suivi des projets sous sa responsabilité, tout en veillant au respect des coûts, des échéanciers et de la conformité des travaux ;
- Guide et oriente le travail des employés du service ;
- S'assure du respect des règles de santé et sécurité en vigueur en conformité avec le programme-cadre de maîtrise d'œuvre pour tous les intervenants ;
- Toute autre tâche connexe.

Exigences du poste

Le ou la titulaire doit détenir un diplôme universitaire de 1er cycle spécialisé en génie civil ou dans tout autre domaine du génie approprié. L'emploi nécessite quatre (4) années d'expérience pertinente en tant que chargé(e) de projet.

La fonction comporte également les exigences suivantes :

- Membre en règle de l'Ordre des Ingénieurs du Québec.
- Carte ASP - Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction
- Connaissance et autonomie dans les logiciels D.A.O. (AutoCad), Microsoft Office (Word, Excel, Power Point, MsProject
- Permis de conduire valide classe 5.
- La fonction requiert une bonne connaissance du français et de l'anglais pour pouvoir soutenir une conversation, comme pour participer à une réunion de travail, ou pour rédiger de courts textes ou des rapports internes.

Horaire

35 heures par semaine

Pour la période comprise entre l'Action de Grâce et le premier lundi de mai : du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 à 16 h 30 moins une heure pour le repas. Pour la période comprise entre le premier lundi de mai et l'Action de Grâce : du lundi au jeudi inclusivement, de 8 h 00 à 16 h 30 moins 45 minutes pour le repas; le vendredi, de 8 h 00 heures à midi.

Salaire annuel

79 253\$ à 103 207\$ (Professionnel)

Période d'affichage

30 septembre au 13 octobre 2024

Pour soumettre votre candidature

Pour postuler, rendez-vous à www.pointe-claire.ca/emplois et cliquez sur « Postulez dès maintenant ». Vous devez soumettre votre candidature au plus tard le **13 octobre 2024**.